

MAITRE D'OUVRAGE

CHU de ST ETIENNE
13 rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE



**Rénovation et aménagement du Pavillon
n°26 (CHU Bellevue)**

13 Rue Ambroise Paré
42100 SAINT ETIENNE

Lot n°11

FLOCAGE

C.C.T.P. / D.P.G.F.



AAGROUP

Clemenson
architectes

ARCHITECTE :
AA GROUP
1 rue Elisée Reclus
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.49.20.70 Fax : 04.77.32.69.06
Mél : arch@aagroup.fr

ARCHITECTE :
CLEMENSON ARCHITECTES
7 rue Jean Zay
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ
Tél : 09.87.44.70.41
Mél : agence@clemenson-architectes.com



BE FLUIDES :
COGIFLUIDES
51 rue Sibert - Parc Novacière
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 25 70 00
Mél : contact@kogifluide.com



BE STRUCTURE :
INGENIERIE CONSTRUCTION
17 B rue de la Presse
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04.77.91.30.50
Mél : q.pastor@bet-ic.com



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :
CM économistes
6 Rue de Molina
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.92.39.42
Mél : contact@cm-economistes.fr

Dossier	D241204
Date	10/07/2026
Phase	DCE
Indice	1.01

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	PRESCRIPTIONS COMMUNES <u>Confère lot 00 - PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS</u> PRESCRIPTIONS Particulières au Flocage <u>CONSISTANCE DES TRAVAUX</u> Sauf dispositions contraire des documents particuliers du Marché, les travaux dus par l'entreprise sont les suivants: - Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et aux prescriptions contractuelles de résistance, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique. - La fourniture et la mise en œuvre des échafaudages, moyens d'accès et de levage, de protection du personnel nécessaires à la réalisation et la pose de ses propres ouvrages. - La fourniture et la pose des grillages nécessaires et des dispositifs de leur fixation à la structure porteuse. - La fourniture, transport et mise en œuvre de tous les matériaux, produits et composants de construction nécessaires à la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de son marché - Le nettoyage et l'enlèvement de tous déchets et gravois résultant de ces travaux. (Liste non exhaustive) <u>RECEPTION & ACCEPTATION DES SUPPORTS</u> - La réception des supports sera effectuée préalablement à tous travaux - Toute réserve émise postérieurement à cette réception initiale serait réputée "non écrite". - Le début d'exécution des travaux implique l'acceptation sans réserve des supports <u>DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE</u> Les travaux du présent lot seront exécutés conformément au chapitre "Spécifications des Textes de Référence" des "PRESCRIPTIONS Communes à tous les lots" Liste non limitative spécifique au présent lot : - DTU 27.1 - Réalisation de revêtements par projection pneumatique de laines minérales avec liant. - DTU 27.2 - Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	DOCUMENTS DE REFERENCE Le présent DCE a été établi sur la base des documents suivants : PLANS DE STRUCTURE BETON & CHARPENTE METALLIQUE établis par BOST INGENIERIE : -> Le plan de principe de confortement PH VS du 15 juin 2026 -> Les plans de structure béton et métallique de la passerelle du 08 juin 2026 -> Les plans de structure béton du 3 juin 2026 (FONDATIONS au PH R+3) -> Le plan de modification des charpentes métalliques indice 0 du 16 février 2026 PLANS ARCHITECTE établis par CLEMENSON ARCHITECTES : -> Les plans architecte du 23 juin 2026 Indice 2 PLANS ARCHITECTE établis par AA GROUP : -> Les carnets de détails architecte du 14 avril 2026 comprenant : - les détails sur coursive d'accès handicapé et habillage façade d'entrée - les détails de façades sud R+3 N° 01 02 03 04 05 06 07 08 - les détails ht façade sud et autres façades N° 20 21 09 10 11 12 13 14 16 - les détails porche d'entrée et autres N° 17 18 24 25 26				
11.1	FLOPAGE				
11.1.1	FLOPAGE THERMIQUE				
11.1.1.1	LATTIS METAL. NERVURE / Support de projection Fourniture et pose d'un lattis métallique nervuré en acier galvanisé pour utilisation à l'intérieur formant support de projection, et compris fixations par vis et chevilles adaptées au support. Avec revêtement papier fixé en sous face de plancher existant. Type Nergalto ou équivalent. Echafaudages compris.				
11.1.1.1.1	LATTIS METAL. NERVURE / Support de projection - rez de chaussée bas Suivant descriptif ci-avant. Localisation : REZ DE CHAUSSEE BAS - suivant coupe C-C <i>aménagement intérieur hors projet</i> (14.70*10.00+6.20*8.20) = 197,84 M2 5.70*1.30 = 7,41 M2 Localisation : local déchets - local ménage 3.33*6.97 = 23,21 M2 Localisation : vestiaires H. & F. 7.40*7.00 = 51,80 M2 Localisation : galerie d'accès - circulation 3 2.80*7.18 = 20,10 M2 2.92*5.10 = 14,89 M2 30.40*2.50 = 76,00 M2 Localisation : salle aéro - circulation - locaux technique 1-3 21.40*4.60 = 98,44 M2 déduire gaine ascenseur -2.00*2.20 = -4,40 M2 Localisation : circulation - sas - bureau 1 - rangement - salle de relaxation 21.00*7.00 = 147,00 M2 Localisation : accueil - sanitaires - salle de sport 21.00*6.50 = 136,50 M2 = 768,79 M2 = 769,00 M2				
(Z)		M2	769,00	€	€

	Edition du 10/07/2026	Page 4/8
---	------------------------------	-----------------

	Edition du 10/07/2026	Page 5/8
---	------------------------------	-----------------

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
11.1.2.1.2	LATTIS METAL. NERVURE / Support de projection - autres plancher Suivant descriptif ci-avant. Nota : Cette prestation sera réalisée après commande écrite de la Maître d'Oeuvre en fonction des besoins réels du chantier, exigences réglementaires, exigences du Bureau de contrôle en fonction du procédé retenu et de la nature des supports. Localisation : ENSEMBLE DES PLANCHERS SANS EXIGENCE THERMIQUE REZ DE CHAUSSEE BAS droite $17.30 \times 11.50 = 198,95 \text{ M2}$ déduire hors projet $-2.10 \times 3.30 = -6,93 \text{ M2}$ $31.20 \times 14.50 = 452,40 \text{ M2}$ $3.80 \times 9.60 = 36,48 \text{ M2}$ $5.60 \times 2.40 = 13,44 \text{ M2}$ $= 694,34 \text{ M2}$ Localisation : REZ DE CHAUSSEE gauche $17.40 \times 11.60 = 201,84 \text{ M2}$ déduire esc. $-3.40 \times 3.60 = -12,24 \text{ M2}$ $34.70 \times 14.60 = 506,62 \text{ M2}$ $3.80 \times 9.60 = 36,48 \text{ M2}$ central $20.90 \times 13.10 = 273,79 \text{ M2}$ $28.30 \times 4.60 = 130,18 \text{ M2}$ déduire esc. $-2 \times 4.70 \times 4.60 = -43,24 \text{ M2}$ déduire gaine ascenseur $-2.00 \times 2.20 = -4,40 \text{ M2}$ zone local info $(4.07 \times 5.23 + 1.43 \times 1.10) = 22,86 \text{ M2}$ $= 1111,89 \text{ M2}$ Localisation : R+1 gauche $17.40 \times 11.60 = 201,84 \text{ M2}$ déduire esc. $-3.40 \times 3.60 = -12,24 \text{ M2}$ $34.70 \times 14.60 = 506,62 \text{ M2}$ $3.80 \times 9.60 = 36,48 \text{ M2}$ central $20.90 \times 9.60 = 200,64 \text{ M2}$ $28.30 \times 4.60 = 130,18 \text{ M2}$ déduire esc. $-2 \times 4.70 \times 4.60 = -43,24 \text{ M2}$ déduire gaine ascenseur $-2.00 \times 2.20 = -4,40 \text{ M2}$ $21.10 \times 7.00 = 147,70 \text{ M2}$ $21.15 \text{ moy} \times 20.60 = 435,69 \text{ M2}$ $= 1599,27 \text{ M2}$ Localisation : R+2 gauche $17.40 \times 11.60 = 201,84 \text{ M2}$ déduire esc. $-3.40 \times 3.60 = -12,24 \text{ M2}$ $34.70 \times 14.60 = 506,62 \text{ M2}$ $3.80 \times 9.60 = 36,48 \text{ M2}$ central $20.90 \times 9.60 = 200,64 \text{ M2}$ $28.30 \times 4.60 = 130,18 \text{ M2}$ déduire esc. $-2 \times 4.70 \times 4.60 = -43,24 \text{ M2}$ déduire gaine ascenseur $-2.00 \times 2.20 = -4,40 \text{ M2}$				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT				
	21.10*7.00 = 147,70 M2 = 1163,58 M2 Localisation : R+3 - <i>excepté zone avec plafond coupe feu & zone avec dalle BA neuve</i> gauche ménage-maintenance (6.00*3.70+2.36*2.63) = 28,41 M2 34.70*14.90 = 517,03 M2 3.80*9.60 = 36,48 M2 déduire zone plafond coupe feu -34.70*3.70 = -128,39 M2 central 20.90*9.90 = 206,91 M2 déduire zone plafond coupe feu -20.90*3.70 = -77,33 M2 = 583,11 M2 = 5152,19 M2 = 5153,00 M2								
	(Z)	M2	5153,00	€	€				
	11.1.2.1.3	FLOCAGE COUPE FEU 1 H SOUS PLANCHER EXISTANT - rez de chaussée bas Suivant généralité ci-avant et comprenant : Suivant prescriptions précédentes. - Flocage appliqué en sous face de plancher poutrelles-hourdis briques existant. - Coupe feu à obtenir flocage + plancher : 1 heure certifié par procès Verbal d'essai. - Epaisseur du flocage adaptée en fonction du degré coupe-feu exigé - Toutes sujétions d'accrochage. Mode de métré : Toute surface plancher (poutres non déduites) Localisation : REZ DE CHAUSSEE BAS - <i>Flocage dans l'aile non réaménagée pour protection au feu du plancher haut</i> Reprendre pos. 11.1.2.1.1 : Z = 582,00 M2							
		M2	582,00	€	€				
	11.1.2.1.4	FLOCAGE COUPE FEU 1 H SOUS PLANCHER EXISTANT - autres Suivant généralité ci-avant et comprenant : Suivant prescriptions précédentes. - Flocage appliqué en sous face de plancher poutrelles-hourdis briques existant. - Coupe feu à obtenir flocage + plancher : 1 heure certifié par procès Verbal d'essai. - Epaisseur du flocage adaptée en fonction du degré coupe-feu exigé - Toutes sujétions d'accrochage. Mode de métré : Toute surface plancher (poutres non déduites) Localisation : ENSEMBLE DES PLANCHERS SANS EXIGENCE THERMIQUE Reprendre pos. 11.1.2.1.2 : Z = 5153,00 M2 = 5153,00 M2							
		M2	5153,00	€	€				
	PROTECTION AU FEU DES STRUCTURES								
	Total H.T. :				€				
	FLOCAGE								
	Total H.T. :				€				



Edition du 10/07/2026

Page 7/8

RECAPITULATIF
Lot n°11 FLOCAGE

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

11.1 - FLOCAGE	_____ € HT
- 11.1.1 - FLOCAGE THERMIQUE	_____ € HT
- 11.1.2 - PROTECTION AU FEU DES STRUCTURES	_____ € HT

Total du lot FLOCAGE	
Total H.T. :	_____ €
Total T.V.A. (20%) :	_____ €
Total T.T.C. :	_____ €

Soit en toutes lettres TTC : _____
